

La plateforme de compostage



Chaque camion qui livre des boues brutes **1** ou des coproduits est systématiquement pesé en entrée de plateforme **2**. Il en va de même des camions sortants, chargés de compost destiné à l'épandage. Les produits entrants sont analysés au préalable pour vérifier leur conformité.

Les coproduits **3** (déchets verts, écorces, rafles...) sont mélangés aux boues brutes **4**, en proportions adaptées (souvent 1/3 pour 2/3).

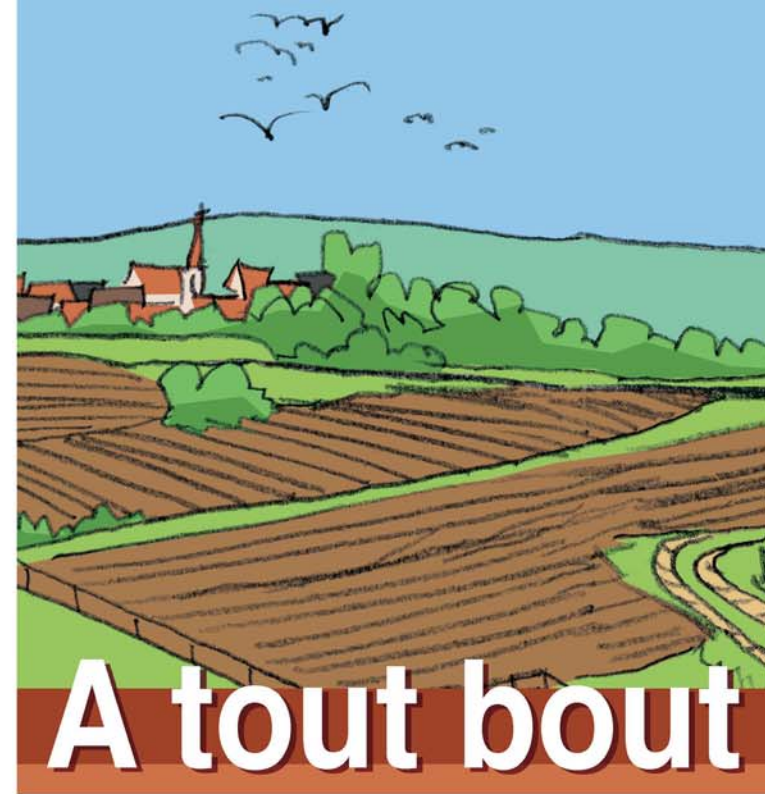
Le mélange est ensuite mis en andains et transféré dans les logettes de fermentation **5**. Pendant cette phase, les bactéries et champignons présents dans le mélange vont dégrader la matière organique. La fermentation se caractérise par une élévation de la température qui permet d'hygiéniser le compost et de diminuer sa teneur en eau. Elle nécessite une bonne aération des andains, qui peut être assurée par aération forcée ou par retournement **6**.

Le compost obtenu est ensuite criblé pour éliminer les plus gros morceaux **7**. Le refus de criblage **8** peut être en partie réutilisé comme coproduit.

Le compost est enfin stabilisé pendant la phase de maturation **9** qui peut durer plusieurs mois. Il sera analysé avant épandage. S'il respecte les exigences réglementaires pour un usage agricole, il pourra être épandu.



- 1** Boues brutes
- 2** Pesée
- 3** Coproduits
- 4** Mélange
- 5** Fermentation en logettes couvertes
- 6** Retournement
- 7** Criblage
- 8** Refus de criblage
- 9** Maturation du compost



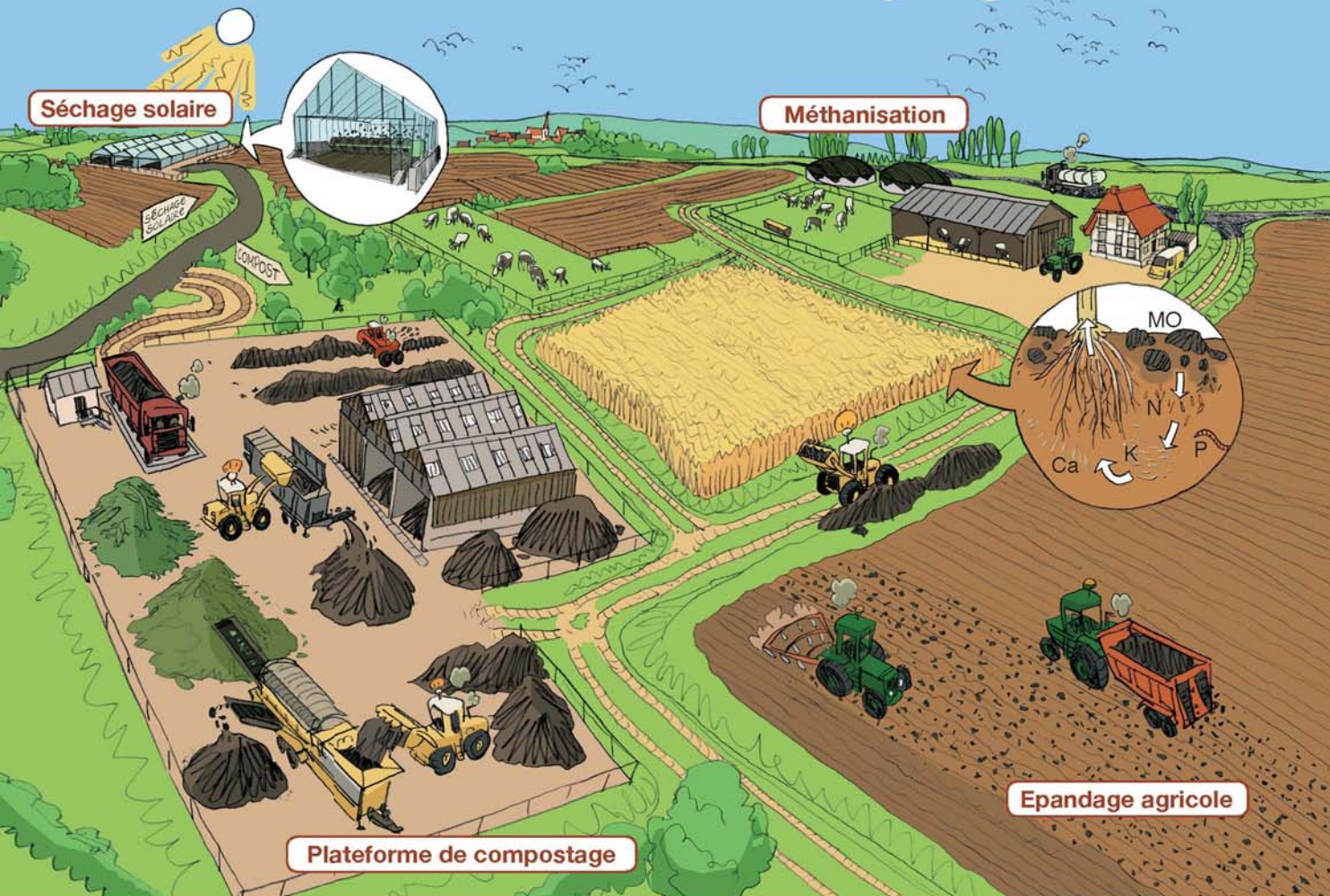
A tout bout de champ



Tabou(e) story

Le traitement des boues

Le recyclage des boues



Que pouvons-nous faire pour améliorer la qualité de l'eau et des boues ?

En rejetant plus de 150 litres d'eaux usées par jour, chacun d'entre nous produit 2 litres de boues. Le devenir de ces boues nous concerne tous et nous sommes tous responsables de leur qualité.

Quelques gestes simples au quotidien

-  Préférer la douche au bain
-  Fermer le robinet quand on se brosse les dents
-  Economiser l'eau quand on lave la voiture et ne la laver que quand c'est nécessaire
-  Bien doser la lessive
-  Ne jeter ni lingettes, ni aucun autre objet dans les toilettes
-  Ne verser ni huile de friture ni produits dangereux dans l'évier. Ne pas jeter les huiles de vidanges dans les égouts.

Les boues issues de la station d'épuration sont épandues, soit directement, soit après déshydratation, chaulage, séchage, méthanisation et/ou compostage. Ces techniques améliorent les qualités physiques et agronomiques des boues.

Le séchage solaire permet de transformer les boues pâteuses en granulés secs s'apparentant à des engrais.

La méthanisation produit du méthane (source d'énergie et de chaleur), réduit les volumes de boues et permet de les stabiliser. Elles sont ensuite souvent compostées.

Le compostage produit un matériau proche du terreau mais destiné aux grandes cultures (blé, maïs, ...).

Les boues et composts peuvent être épandus dans les champs dans des conditions réglementées et respectueuses de l'environnement. Sinon, ils sont, le plus souvent, incinérés.

Pour être bien dégradés dans le sol, ils doivent être enfouis rapidement après épandage.

Les animaux du sol transforment les boues et composts en éléments fertilisants. Ces éléments sont prélevés par les racines, avec l'eau du sol, pour la nutrition des plantes. La matière organique et le calcium améliorent la structure du sol.

Les cultures sont ensuite transformées pour l'alimentation du bétail ou dans l'agroalimentaire.



Pour tout renseignement complémentaire, contacter le :
Syndicat Mixte Recyclage Agricole du Haut-Rhin
 Bâtiment Europe - 2 allée de Herrlisheim - 68000 COLMAR
 Tél. : 03 89 22 95 70 - Fax : 03 89 22 95 77
 Email : secretariat@smra68.net
 Site internet : www.smra68.net